

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Zofingue, le 2 juin 2022

# La majorité pour le nouveau règlement des cotisations

*L'association de branche carrosserie suisse a tenu son Assemblée ordinaire des délégués le jeudi 2 juin dans les locaux de Forum Fribourg. Les 65 ayants-droit de votre présentes ont notamment pris connaissance des détails de la nouvelle stratégie 2025 de l'association et ont adopté le nouveau règlement des cotisations.*

L'association de branche carrosserie suisse a tenu son Assemblée annuelle des délégués le jeudi 2 juin au Forum Fribourg. Les objets principaux de cette Assemblée, à laquelle ont participé 65 des 82 délégués de carrosserie suisse, étaient le nouveau règlement relatif aux cotisations ainsi que la stratégie 2025 de l'association.

L'Assemblée a débuté par un mot de Felix Wyss, Président central de carrosserie suisse, qui en a profité pour remercier toutes les personnes présentes et les sponsors : « Je suis très heureux de pouvoir accueillir autant de délégués à cette Assemblée », citant quelques thèmes importants qui allaient être abordés et concernant toute la branche. Les discussions qui ont suivi durant la matinée ont été animées.

### **Approbation du nouveau règlement de cotisations de carrosserie suisse**

Le premier point important à l'ordre du jour était le vote relatif au niveau règlement des cotisations : sur demande du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'ancien règlement doit faire l'objet de modifications et les cotisations des membres de l'association doivent être adaptées de sorte que les conditions de la « liberté syndicale » garantie par la Constitution soient remplies. La liberté syndicale stipule que la cotisation d'une personne non membre de l'association peut s'élever au maximum à 80 % de celle d'un membre. Cette adaptation est directement liée à la convention collective de travail (CCT) applicable dès juillet 2022 à la branche de la carrosserie et de la serrurerie sur véhicules, et en particulier à sa déclaration de force obligatoire. Les délégués avaient accepté la nouvelle CCT lors de leur Assemblée extraordinaire de novembre 2021.

Autre point positif, les délégués présents ont aussi donné leur feu vert au nouveau règlement des cotisations ce jeudi. Selon Felix Wyss, l'approbation du nouveau règlement des cotisations a été décisif du point de vue de l'association : « Je suis soulagé que la majorité des délégués ait le même avis. Avec ce nouveau règlement des contributions, nous disposons d'une solution satisfaisante, nous pouvons répondre aux conditions de la Confédération et nous pouvons introduire la nouvelle CCT sans délai. »

### **L'association informe sur l'état d'avancement de la stratégie 2025 de l'association**

Le point de l'ordre du jour relatif à la stratégie 2025 de l'association revêtait également une grande importance. Élaborée par une commission spécialisée des organes supérieurs de l'association, elle devrait être mise en œuvre jusqu'en 2025 et offrir à l'association des perspectives futures prometteuses. Cette stratégie s'articule notamment autour de la présence et de la reconnaissance de l'association de la

branche auprès du grand public. « La stratégie 2025 offre de nouvelles perspectives, souligne le Directeur Daniel Röschli, car avec une stratégie claire, l'association peut continuer à guider solidement la branche et à proposer une organisation qui, au final, aide les différentes entreprises et sections de la branche de la carrosserie et de la serrurerie sur véhicules dans leur quotidien, tout en leur offrant une certaine structure. » Les délégués présents ont pris connaissance de ces détails avec intérêt.

L'Assemblée des délégués s'est terminée par un apéritif et un repas de midi. Les personnes présentes ont profité de cette occasion pour échanger encore leurs points de vue sur les décisions prises et clôturer ce rendez-vous dans une atmosphère conviviale.

### **carrosserie suisse**

carrosserie suisse a été fondé en 1919 en Suisse-allemande sous le nom d'« Union suisse des carrossiers » (USIC) – en allemand « Verband Schweizerischer Carrosserie-Industrie » (VSCI). L'association professionnelle, après sa fusion avec la Fédération des Carrossiers Romands (FCR) le 1er janvier 2021, regroupe aujourd'hui environ 800 entreprises, réparties entre le secteur des véhicules utilitaires et celui des voitures particulières. Les entreprises de carrosserie affiliées à l'association emploient environ 6'400 professionnels et sont responsables de la formation de quelque 1'900 apprentis CFC carrossières-tôlières/carrossiers-tôliers, carrossières-peintres/carrossiers-peintres, carrossières-réparatrices/carrossiers-réparateurs, serrurières sur véhicules/serruriers sur véhicules et apprentis AFP assistantes vernisseurs/assistants vernisseurs.

### **Si vous avez des questions, veuillez contacter**

carrosserie suisse

Isabel Suter

Responsable marketing et communication

Téléphone 062 745 90 87

[Isabel.suter@carrosseriesuisse.ch](mailto:Isabel.suter@carrosseriesuisse.ch)